



Lettre bimestrielle n°8
mai 2026

Comprendre l'engagement des jeunes ruraux : barrières d'accès et nouvelles modalités d'implication

Les enquêtes récentes menées auprès des jeunes à l'échelle internationale présentent un écart significatif entre leur niveau de préoccupation pour les grands enjeux de leur temps — changement climatique, insécurité alimentaire, inégalités — et leur participation effective aux cadres institutionnels et associatifs existants. Cet écart ne s'explique pas par une absence de motivation, mais par un ensemble d'obstacles structurels — accès limité à l'information, contraintes économiques, inadéquation des formats proposés — qui freinent l'engagement dans la durée. Pour les associations de coopération internationale, cette réalité appelle une réflexion sur les conditions d'une participation effective, au sein des organisations comme dans les politiques publiques.

Introduction



La jeunesse constitue aujourd'hui une part déterminante du capital humain mondial. En 2026 l'ONU estimait à 1,3 milliard la population mondiale de jeunes âgés de 15 à 24 ans, dont près de 85 % vivent dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire (FAO, 2025). En Afrique subsaharienne, la population jeune devrait croître de 65 % d'ici à 2050 pour atteindre 400 millions de personnes. En dépit d'une urbanisation soutenue, les zones rurales accueillent encore 46 % de la population jeune mondiale. Les systèmes agroalimentaires constituent pour eux le premier secteur d'emploi : à l'échelle mondiale, 44 % des jeunes travailleurs y sont actifs, contre 38 % des adultes.

Ces données placent la jeunesse rurale au cœur des dynamiques de développement agricole et alimentaire. Elles contrastent cependant avec le faible niveau de représentation des jeunes dans les instances de gouvernance : en 2023, seulement 2,6 % des parlementaires dans le monde ont moins de 30 ans (FAO, 2025). Ce constat de sous-représentation se retrouve dans presque toutes les plateformes de concertation ainsi que dans les espaces de dialogue politique aux niveaux national et international.

Les enquêtes menées auprès des jeunes documentent par ailleurs un niveau élevé de préoccupation pour les enjeux de développement. Selon un sondage réalisé en octobre 2022 par l'Institut français d'opinion publique (Ifop) auprès des 18-25 ans en France, 89 % des répondants se déclarent préoccupés par le changement climatique, et 36 % identifient la lutte pour le climat comme la cause prioritaire dans laquelle ils souhaitent s'engager. Simultanément, moins d'un jeune sur deux a déjà effectué une action bénévole (47 %), tandis que 36 % ont été membres d'une association.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSDI) ont lancé en 2023 la consultation numérique « Jeunes pour un monde solidaire » auprès de 2 296 jeunes issus de 89 pays, affirmant que le premier obstacle à l'engagement est le manque d'information (59 %), devant le manque de moyens financiers et le manque de temps.

Ces données décrivent non pas une indifférence des jeunes aux enjeux collectifs globaux, mais un ensemble de barrières d'accès à la participation, que les cadres institutionnels et associatifs existants ne parviennent pas toujours à lever.

Partie 1 – La montée en puissance de la jeunesse dans les agendas internationaux



Depuis l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les institutions internationales ont progressivement intégré la jeunesse dans leurs agendas de développement. L'Agenda 2030, adopté en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies, a changé d'approche plaçant les jeunes à la fois comme bénéficiaires et acteurs de l'accomplissement des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). L'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) a formalisé cette double dimension dans son rapport « La situation des jeunes dans les systèmes agroalimentaires » (2025), affirmant l'inclusion des jeunes comme un aspect fondamental.

À la différence des OMD, qui mettaient principalement l'accent sur les enjeux de développement des pays du Sud, les ODD reposent sur une approche universelle et systémique. Ils concernent l'ensemble des pays et soulignent les interconnexions entre les dimensions économiques, sociales, environnementales et institutionnelles du développement durable. Ainsi, des liens explicites sont établis entre la lutte contre la pauvreté (ODD 1), la sécurité alimentaire (ODD 2), l'égalité entre les sexes (ODD 5) et l'éducation (ODD 4), d'une part, et la préservation des écosystèmes (ODD 13 à 15) ainsi que la gouvernance inclusive (ODD 10 et 16), d'autre part. Cette architecture met également en évidence la place accordée aux jeunes dans les transitions agricoles, climatiques et démocratiques.

Plusieurs cadres institutionnels opérationnalisent ces orientations. La Charte africaine de la jeunesse reconnaît les personnes de 15 à 35 ans comme acteurs de développement ; la stratégie de l'Union Africaine pour la jeunesse appelle à leur intégration dans les politiques agricoles continentales. La FAO anime le réseau YPARD (Jeunes Professionnels pour le Développement Agricole), plateforme mondiale de mise en réseau et de plaidoyer. Au niveau européen, le Plan d'action pour la Jeunesse dans l'action extérieure (Youth Action Plan — YAP, octobre 2022), articulé autour de trois piliers — mobiliser, autonomiser, connecter les jeunes —, prévoit la création de structures consultatives de jeunesse au sein de 80 % des délégations de l'Union Européenne d'ici 2027, ainsi qu'un fonds pilote d'autonomisation de 10 millions d'euros.

En France, la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales du 4 août 2021 (LOP-DSLIM) a inscrit la participation des jeunes dans le cadre légal de la coopération internationale, en encourageant les initiatives d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et en promouvant l'accès au volontariat pour l'ensemble des jeunes. Le rapport du CNDSI (mars 2024) souligne que ces dispositions nécessitent, pour produire des effets concrets, un portage politique fort, des objectifs pluriannuels mesurables et des moyens humains et financiers dédiés.

La Déclaration mondiale des jeunes éleveurs pastoraux, adoptée à Madrid en avril 2026 dans le cadre de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, constitue un document de référence. Produit collectivement par des jeunes pasteurs d'Afrique, d'Asie, d'Europe, du Moyen-Orient et des Amériques, ce texte formule 23 demandes précises à l'adresse des gouvernements et des institutions internationales : l'établissement de sièges dotés d'un réel pouvoir décisionnel pour les jeunes dans les organes de gouvernance nationaux et régionaux, la création d'un point permanent à l'ordre du jour du Comité de l'agriculture de la FAO dédié à la jeunesse, et la reconnaissance formelle de l'Alliance mondiale pour les pâturages et les éleveurs pastoraux.

Les limites des cadres normatifs : décalages et inclusion symbolique

Les L'analyse des cadres internationaux relatifs à la jeunesse met en évidence plusieurs limites structurelles. La première tient à la définition même de la catégorie « jeunesse ». Les bornes d'âge retenues varient significativement selon les institutions : le Secrétariat des Nations Unies retient la tranche 15-24 ans, la Charte africaine de la jeunesse l'étend jusqu'à 35 ans, ONU-Habitat à 32 ans. Ces divergences catégorielles compliquent la comparaison des données et le ciblage des politiques.

La deuxième limite tient à l'hétérogénéité des situations rassemblées sous l'appellation « jeunesse ». En 2015, environ 130 millions de ruraux africains avaient entre 15 et 24 ans. Leurs situations en termes d'éducation, d'accès aux ressources et de statut socio-économique présentent une variabilité considérable : au Kenya, 52 % des jeunes hommes ruraux de 15 à 24 ans sont encore scolarisés, contre 9 à 15 % au Burkina Faso ou au Sénégal. Par ailleurs, les enquêtes nationales ne saisissent pas toujours les activités économiques de certains membres des ménages agricoles, reléguant fréquemment les femmes et les jeunes à des statuts d'aides familiaux qui minorent leur contribution réelle aux exploitations (FAO, 2025).

La troisième limite concerne l'effectivité des mécanismes de participation mis en place. Le rapport du CNDSI (2024) identifie trois obstacles principaux à la participation effective des jeunes dans les espaces décisionnels : les normes sociales qui conduisent à percevoir les jeunes comme dépourvus de l'expérience requise et à limiter leur légitimité aux domaines de l'éducation ou de l'employabilité ; l'insuffisance des espaces de dialogue permettant un échange structuré entre jeunes et décideurs politiques ; et l'absence de cadre stratégique formalisé au niveau des ministères et agences de coopération.



Ces limites alimentent ce que les organisations de jeunesse désignent par l'expression « youth washing », soit la pratique consistant à associer les jeunes à des processus institutionnels à des fins de légitimation, sans leur conférer de réel pouvoir de décision ni adapter les orientations en fonction de leurs propositions. La consultation numérique « Jeunes pour un monde solidaire » (CNDSI, 2024) documente ce phénomène : 16 % des répondants font état d'une défiance marquée vis-à-vis des institutions politiques, et seules 11 % des filles et jeunes femmes consultées dans une enquête parallèle menée, se déclarent satisfaites des décisions prises par leurs dirigeants sur les sujets qui les concernent.

Jeunesse agricole et développement durable : convergence des enjeux

La question de la participation des jeunes au sein de l'agriculture familiale se situe au croisement de plusieurs agendas internationaux : sécurité alimentaire, emploi décent, réduction de la pauvreté et adaptation au changement climatique. La FAO estime que 395 millions de jeunes ruraux, soit 69 % des jeunes ruraux mondiaux, résident dans des zones dont le potentiel de productivité agricole devrait diminuer sous l'effet du changement climatique, avec une exposition particulièrement forte en Afrique subsaharienne et en Asie de l'Ouest (FAO, 2025).

D'après les projections disponibles (FAO, 2025), l'accès des jeunes à l'emploi — notamment dans les systèmes agroalimentaires — pourrait représenter une hausse du PIB mondial de 1,4 %, soit environ 1 500 milliards de dollars, les systèmes agroalimentaires contribuant à près de 45 % de ce gain estimé. Les recommandations du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CNDSI, 2024) sur les systèmes alimentaires résilients formalisent cette convergence en appelant à sécuriser l'accès équitable des jeunes à la terre, à l'eau, aux semences et aux marchés, et à promouvoir le renouvellement générationnel comme levier de résilience des systèmes agricoles et alimentaires.

Partie 2 — Nouvelles formes d'engagement et recomposition de la participation



Les obstacles à la participation effective des jeunes aux systèmes agricoles et aux organisations qui les structurent sont à la fois nombreux et cumulés. Parmi eux, l'accès au foncier constitue l'un des défis les plus étendus. Sous l'effet combiné du coût élevé des terres, d'une faible capacité d'épargne, d'un accès limité au crédit et de cadres juridiques défavorables, la propriété foncière demeure hors de portée pour une grande partie des jeunes en Afrique subsaharienne et dans certaines régions d'Asie.

À ces contraintes économiques s'ajoutent des facteurs sociaux et institutionnels, tels que la concentration des terres, la pression démographique et des systèmes d'héritage qui favorisent les générations plus âgées, freinant ainsi le renouvellement des exploitations et l'installation des jeunes. Le fractionnement progressif des parcelles, au fil des transmissions, réduit également la taille des exploitations disponibles. Par ailleurs, en l'absence de dispositifs de protection sociale ou de retraite adaptés, de nombreux agriculteurs âgés conservent la gestion de leurs terres jusqu'à un âge avancé, limitant d'autant les opportunités d'accès pour les nouvelles générations.

Les inégalités de genre aggravent ces difficultés pour les jeunes femmes, dont l'accès aux ressources productives est encore plus limité par les normes sociales et les dispositions juridiques relatives à la succession. À l'échelle mondiale, plus de 20 % des jeunes en 2023 n'étaient ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET), les jeunes femmes représentant les deux tiers de ce groupe (FAO, 2025). En 2021, seuls 66 % des jeunes étaient titulaires d'un compte dans un établissement financier institutionnel, contre 79 % des adultes de plus de 25 ans.

Au-delà des simples freins techniques, cet amoncellement de barrières prive les jeunes de leur statut d'acteurs de plein droit, les rendant invisibles dans les cercles décisionnels où se définit pourtant leur avenir.

Évolution des formes d'engagement : données et tendances



Aujourd'hui, il apparaît clairement que les jeunes ne se désengagent pas, mais transforment leurs modalités d'implication. Un consensus sociologique se dégage pour déconstruire l'idée d'un désengagement des jeunes : ce n'est pas l'intensité de leur implication qui diminue, mais ses formes qui évoluent, mettant en évidence un glissement du militantisme traditionnel, souvent inscrit dans la durée, vers des formes d'engagement plus ciblées, plus ponctuelles et davantage alignées sur des causes spécifiques et des valeurs personnelles.

Comme le souligne Laurent Lardeux (Le Monde, 2026), « les jeunes délaisent les structures verticales (partis, syndicats) au profit de collectifs horizontaux, associatifs ou informels, où la décision est plus inclusive, moins rigide et l'impact plus visible ».

Les données confirment cette tendance. Selon le sondage Ifop / Fondation de France (2022), 83 % des 18-25 ans déclarent avoir déjà mené une action philanthropique. Toutefois, ils définissent prioritairement l'engagement comme un « comportement civique et solidaire » (65 %), bien avant toute adhésion à une structure. Les leviers jugés les plus efficaces relèvent du quotidien : modifier ses habitudes de consommation (83 %) et sensibiliser son entourage (75 %), loin devant les formes classiques de mobilisation comme les manifestations ou les réunions militantes.

Cette évolution existe aussi en Afrique, les jeunes ne se détournent pas de l'agriculture : ils la réinventent, en combinant mobilité, outils numériques et initiatives entrepreneuriales. La situation des jeunes dans les systèmes agroalimentaires (FAO 2024) souligne ainsi que 90 % des participants perçoivent de réelles opportunités dans le secteur, à condition d'un meilleur accès au crédit et d'une revalorisation sociale de l'activité agricole.

Conclusion



L'examen croisé des cadres internationaux et des dynamiques de terrain met en évidence un écart persistant entre les engagements en faveur de la participation des jeunes et leur mise en œuvre effective. Les jeunes ruraux, en particulier les jeunes femmes et ceux issus de contextes agropastoraux, demeurent parmi les plus éloignés des résultats attendus. La progression de l'insécurité alimentaire mondiale — de 16,7 % en 2014-2016 à 24,4 % en 2021-2023, atteignant 42,7 % en Afrique — illustre concrètement ce décalage entre ambitions normatives et réalités mesurables.

Cet écart s'explique par une combinaison de facteurs : des obstacles structurels persistants dans l'accès aux ressources productives (foncier, crédit, formation), des dispositifs participatifs qui peinent encore à conférer un réel pouvoir décisionnel aux jeunes, et un processus d'invisibilisation où, faute d'être reconnus comme des acteurs à part entière, ils restent à l'écart des décisions qui déterminent leur avenir. Dans ce contexte, plusieurs conditions apparaissent déterminantes pour favoriser une participation effective.

D'une part, les modalités d'engagement doivent être adaptées aux réalités des jeunes, en proposant des formats souples, progressifs et compatibles avec leurs contraintes. D'autre part, il est essentiel de créer des espaces de co-construction où les jeunes participent réellement à l'orientation des projets, dans un cadre transparent garantissant des suites concrètes à leurs contributions. L'accessibilité des dispositifs constitue également un enjeu central : elle suppose d'élargir les canaux d'information et d'adapter les formats afin d'inclure des profils diversifiés, au-delà des jeunes déjà dotés de capital social ou éducatif. Enfin, la reconnaissance formelle des compétences acquises dans l'engagement contribue à en faire un investissement mutuellement bénéfique.

Pour la société civile, ces constats se traduisent en axes d'action stratégiques : promouvoir des dispositifs dotés d'un pouvoir décisionnel réel, développer des approches intégrées articulant accès aux ressources, formation et plaidoyer, et contribuer à l'évolution des cadres internationaux en y intégrant les voix des jeunes. Cela implique également des transformations internes des organisations de coopération, notamment en matière de gouvernance, d'inclusivité et de redevabilité.

À ces conditions, la participation des jeunes pourra devenir un levier effectif de transformation des systèmes agricoles et alimentaires.



Bibliographie

- Bafana, B. (2014, 6 mars). L'agriculture, un outil de lutte contre le chômage des jeunes. Portail des Nations unies.
- Burtin, A., Olier, L., & Seiler, C. (2023, novembre). La participation citoyenne dans les politiques de solidarité : état des lieux et perspectives.
- Care News. (2023, 31 octobre). Nouvelles formes d'engagement des jeunes : quelles implications pour les associations et fondations ? (Publié le 27 janvier 2026).
- Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI). (2024, mars). La participation des jeunes à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement et solidarité internationale de la France : enjeux, perspectives et modalités.
- FAO. (2014). Synthèse sur les jeunes et l'agriculture en Afrique de l'Ouest. (R. Mirulla, M. Blanck, M. Cherbonnier, & J. Chisenga, éd.).
- FAO. (2025, 3 juillet). Résumé : la situation des jeunes dans les systèmes agroalimentaires.
- FAO. 2025. The State of Food and Agriculture 2025 – Addressing land degradation across landholding scales. Rome.
- Institut Français d'opinion (IFOP) et Fondation de France. (2022, octobre). Enquête sur les jeunes et l'engagement.
- Global Gathering of Young Pastoralists. (2026, 9–11 avril). Global declaration of young pastoralists: Madrid call to action. International Year of Rangelands and Pastoralists 2026.
- Graveleau, S. (2026, 14 mars). Laurent Lardeux, sociologue : « Les nouvelles formes d'engagement des jeunes traduisent une forte attente de renouvellement démocratique ». Le Monde.

Sources iconographiques

- Illustrations issues du projet Formation SEPOP (Services et Plaidoyer pour les Organisations Paysannes). Projet financé par l'AFD via le réseau AgriCord et Afdi. [2025]